

Rénovation thermique et acoustique, quel rapport ?

Le CidB organise un colloque national destiné à informer les professionnels du bâtiment (architectes, maîtres d'ouvrage, promoteurs, bureaux d'études, collectivités territoriales) sur les méthodologies de prise en compte la qualité acoustique lors d'une rénovation thermique de logements.

Ce colloque couvrira aussi le sujet des constructions neuves, avec une réflexion sur les conséquences de la réglementation environnementale des bâtiments (RE2020) sur l'enjeu de l'acoustique des constructions.

La décarbonation de notre économie est un enjeu impératif qui doit mobiliser tous les pans de nos activités, à commencer par le secteur du bâtiment, qui est un gros émetteur de gaz à effet de serre. Le confort sonore des espaces dans lesquels nous vivons est aussi un enjeu crucial, car c'est un déterminant fort de notre qualité de vie. Pourtant, à l'instar du clivage entre les enjeux de « fin du monde » et de « fin du mois », le renforcement des exigences d'efficacité énergétique pourrait poser des problèmes de confort acoustique, dans les constructions neuves comme dans l'existant.

Matériaux biosourcés, recyclés ou réemployés, étanchéité des bâtiments, prime aux énergies moins carbonées, importance du confort d'été, décarbonation... la RE2020 vient révolutionner la construction. Autant de contraintes nouvelles qui ne sont pas sans conséquences pour la discipline de l'acoustique. Dans le bâti existant, la conjoncture actuelle du coût élevé de l'énergie nous rappelle l'urgence de massifier la rénovation énergétique des logements.

Or, cet objectif ne peut faire abstraction de l'enjeu de la qualité acoustique, sauf à accepter de prendre le risque que ces logements, devenus certes thermiquement vertueux, soient invivables sur le plan sonore.

Comment s'y prendre alors pour réussir des opérations mixtes, à la fois thermiques et acoustiques, quand on sait les difficultés à réaliser des rénovations énergétiques performantes ?

Toutes ces questions feront l'objet d'interventions de la part d'experts et d'acteurs de terrain qui serviront de point de départ à des discussions destinées à progresser sur ces enjeux.

Public concerné : architectes, maîtres d'ouvrage, promoteurs, bureaux d'études, collectivités territoriales, etc.

- **DATE** : 29 juin 2023
- **LIEU** : École Nationale d'Architecture Paris Val de Seine, 3 Quai Panhard et Levassor, 75013 PARIS, France
- **PROGRAMME** : Télécharger le [programme](#)
- **INSCRIPTIONS**

